

CONSULTATION

« Réalisation graphique, ergonomique et technique d'un Portail numérique de la biodiversité en Centre-Val de Loire »

Phase 1 – Appel à candidatures

Date limite de réception des candidatures :

jeudi 3 décembre 2020 à 16h00

SOMMAIRE :

I.	Description du besoin	2
1)	Contexte général	2
2)	Contexte de la consultation et historique du projet	3
3)	Objet de la consultation	3
4)	Modalités de la consultation	4
5)	Cadre du projet et descriptif de la mission	5
6)	Calendrier prévisionnel de la consultation et du projet	6
II.	Organisation de la consultation - Phase 1 : Appel à candidatures	7
1)	Identification du candidat	7
2)	Conditions de participation	7
3)	Contenu des candidatures	8
4)	Condition d'envoi des candidatures	9
5)	Analyse des candidatures	9
6)	Cadre juridique	10

I. Description du besoin

1) Contexte général

L'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire a été créée le 1er janvier 2019.

La loi Biodiversité de 2016 a permis aux régions d'initier la création d'agences régionales de la biodiversité et ainsi d'innover dans la mise en œuvre de politiques publiques. Il existe à ce jour 7 ARB, l'ARB Centre-Val de Loire fut la quatrième agence créée en France. Les régions Ile de France (www.arb-idf.fr), Occitanie, Provence-Alpes-Côte-d'Azur (www.arpe-paca.org), Bretagne, Normandie et Bourgogne-Franche-Comté, comptent une ARB, d'autres sont en cours de préfiguration comme Nouvelle Aquitaine (www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr), Pays de la Loire, Grand-Est et en Outre-mer.

L'Agence régionale de la biodiversité (ARB), domiciliée à Orléans, compte 22 acteurs régionaux et nationaux parmi les membres du Conseil d'Administration : la Région Centre Val de Loire, l'Office Français de la Biodiversité (OFB), la Direction Régionale de l'Environnement et de l'Aménagement et du Logement (DREAL), la Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF), l'Office National des Forêts (ONF), France Nature Environnement Centre-Val de Loire, le Conservatoire d'Espaces Naturels Centre-Val de Loire, le réseau Graine Centre-Val de Loire, la fédération des maisons de Loire, l'Union régionale des CPIE, des collectivités territoriales (Départements du Cher et de l'Eure-et-Loir, Tours Métropole, la communauté de communes Grand Chambord, la ville d'Orléans, le Parc naturel régional de la Brenne), la chambre régionale d'agriculture, la chambre régionale de commerce et de l'industrie, le Centre régional de la propriété forestière (CRPF), les fédérations régionales de chasse et de pêche et un organisme de recherche : l'INRAE.

En tant que facilitateur des coopérations territoriales en faveur de la biodiversité, l'ARB a pour mission d'animer les réseaux d'acteurs autour de projets scientifiques et techniques, de formations et d'actions de communication à destination de divers publics. Elle anime notamment l'Observatoire régional de la biodiversité (ORB) <http://observatoire-biodiversite-centre.fr>.

Il s'agit également de développer des collaborations étroites avec les collectivités territoriales et de déployer des dispositifs tels que les Inventaires de la Biodiversité Communale (IBC), le label Territoire Engagé pour la Nature (TEN) et diverses actions de terrain.

L'ARB a également pour rôle majeur d'être le centre de ressources de référence en Centre Val de Loire en matière de biodiversité. L'information étant actuellement répartie entre le grand nombre d'acteurs régionaux impliqués, ceci implique notamment de faciliter l'accès aux connaissances et de mettre en partage des outils nécessaires aux acteurs territoriaux pour les aider dans leurs démarches de préservation, restauration et sensibilisation.

Ses 4 grandes missions sont les suivantes :

- Connaître et observer la biodiversité régionale
- Accompagner les acteurs dans les territoires
- Sensibiliser, former et mobiliser sur la biodiversité
- Centre de ressources Centre-Val de Loire

2) Contexte de la consultation et historique du projet

Pour accompagner la création de l'ARB, assurer sa notoriété et sa visibilité plusieurs actions de communication ont été déployées par étapes. Parmi celles-ci un volet concerne la communication digitale.

Un site internet institutionnel vitrine a été spécifiquement créé et mis en ligne le 30 janvier 2019 au moment de l'annonce officielle de la création de l'agence : www.biodiversite-centrevaldeloire.fr.

Dès la phase de réalisation de ce site vitrine il a été prévu que celui-ci soit enrichi d'un centre de ressources numérique et des contenus issus de l'actuel site de l'Observatoire régional de la biodiversité.

En effet, l'ARB Centre-Val de Loire a pour mission de capitaliser et partager au sein d'un large réseau les informations scientifiques et techniques, les outils, les pratiques et les savoir-faire nécessaires pour :

- l'orientation des décisions publiques et privées
- le déploiement d'actions appropriées aux spécificités des territoires
- le développement et la mutualisation de moyens
- l'interaction avec les différents publics

L'Agence vise ainsi à apporter des services appropriés aux besoins des acteurs régionaux et de différents publics : collectivités, élus, chercheurs, enseignants, monde agricole, entreprises, associations, habitants/citoyens... et se positionne comme le lieu de référence en matière de biodiversité.

Pour répondre à ces prérequis, faciliter la mise en réseau des acteurs et la mutualisation d'outils et de moyens, mettre la biodiversité au cœur de la société, il a été décidé de bâtir un "Portail de la biodiversité en Centre-Val de Loire".

La réflexion sur ce projet - seconde phase du dispositif digital déployé par l'ARB et ses membres - a débuté en 2019 par la constitution d'un groupe de travail (pour définir les besoins et attentes des membres sur ce projet), ouvert à tous les membres, qui s'est réuni à plusieurs reprises au cours de l'année sous divers formats.

En 2020, l'ARB Centre-Val de Loire a bénéficié de l'accompagnement d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour la conception du projet et la consultation des prestataires pour la réalisation technique et graphique du portail. Un travail approfondi d'analyse des besoins et de conception du projet a été mené ainsi qu'un benchmark de sites similaires au projet.

Les besoins détaillés, un projet d'arborescence, les fonctionnalités et types de contenus à développer ont ainsi été définis assez précisément. Ils seront communiqués dans le cahier des charges adressé aux candidats retenus pour la phase 2 de la consultation. Ces éléments seront retravaillés avec le prestataire dans le cadre des phases de cadrage du projet, de maquettage et de rédaction des spécifications techniques et fonctionnelles.

3) Objet de la consultation

La présente consultation concerne la "Réalisation graphique, ergonomique et technique d'un Portail numérique de la biodiversité en Centre-Val de Loire".

Ce portail a vocation à être :

- un outil collaboratif animé par l'ARB et enrichi par ses membres, valorisant les actions de l'ARB, des membres et des acteurs du territoire.
- une référence pour tous les acteurs régionaux et tous les types de publics en matière de valorisation de la biodiversité et des connaissances

Il devra proposer :

- un site frontal ergonomique, clair et attractif permettant aux utilisateurs - quel que soit leur profil - d'accéder simplement à l'information recherchée
- un outil de gestion back office structuré, simple d'utilisation (interfaces intuitives), offrant les fonctionnalités demandées (et notamment une gestion fine des droits et des workflows pour une gestion multi-contributeurs) et pouvant intégrer d'autres dans le temps (évolutif).

Il a pour objectif de :

- Faciliter l'accès à l'information relative à la biodiversité en région en la centralisant et en proposant une recherche ergonomique et pertinente (gain de temps, évite de devoir identifier l'organisme compétent qui proposerait l'information, point d'entrée unique riche et diversifié (bien que non exhaustif)...))
- Donner à chacun, selon son profil et donc ses possibilités (citoyens, collectivités, gestionnaires, associations, milieu éducatif, entreprises...) l'envie d'agir concrètement et les éléments pour le faire

Il comportera :

- des contenus éditoriaux enrichis
- des ressources de formats et sources diverses (*pas de réintégration de données de sites tiers à prévoir mais un référencement de celles-ci avec lien vers la ressource en question*)
- des fonctionnalités variées

Cette plateforme, vouée à proposer une grande diversité de contenus utiles aux différents publics, se veut également collaborative et interactive avec les utilisateurs qui pourront contribuer à son enrichissement de différentes manières et dans différentes parties du site.

Le détail des besoins, travaillé en interne avec l'accompagnement de l'AMO, sera clairement explicité dans le cahier des charges.

Le site sera créé en version française uniquement.

4) Modalités de la consultation

La présente consultation est passée sous la forme d'une procédure adaptée restreinte. Conformément à l'article R. 2142-16 du Code de la Commande Publique, l'acheteur choisit de limiter le nombre de candidats admis à présenter une offre.

Cette consultation se déroule donc en 2 phases :

1/ Sélection des candidatures

2/ Analyse des offres

Nombre de candidats admis à présenter une offre : 3 à 5 candidats seront retenus à l'issue de l'appel à candidatures pour établir une offre sur la base du cahier des charges du projet qui leur sera adressé par courriel en phase 2 de la consultation.

Le présent document encadre les demandes et spécifications générales relatives au marché et à son exécution. Les attentes détaillées et tous éléments nécessaires à l'établissement des offres seront fournis aux candidats retenus en phase 2 de la consultation.

5) Cadre du projet et descriptif de la mission

Les précisions relatives au projet listées ci-dessous permettront aux candidats :

- d'identifier s'ils souhaitent se positionner sur le marché
- de constituer leur dossier de candidature en conséquence afin de valoriser leurs atouts sur les éléments clés attendus en vue d'être retenus pour la seconde phase de la consultation

Les prestations et points clés attendus pour le projet sont, de manière générale mais non-exhaustive, les suivants :

- Recommandations et conseils portant notamment sur les fonctionnalités, choix technologiques, arborescence et design graphique et ergonomique du portail en complément au travail déjà réalisé par l'ARB Centre-Val de Loire
- Réalisation graphique et ergonomique des interfaces du site et intégration optimisée en responsive design
- Développement et mise en ligne du site internet incluant notamment :
 - Traitement d'un grand volume d'informations et de types de contenus : arborescence riche et évolutive, intégration d'un grand nombre de ressources internes et externes (uniquement référencées / indexées et non "récupérées" de sites tiers), création de différents modules de gestion de contenus (ex : Actualités, Agenda, Annuaire, Fiches actions, Base documentaire, Photothèque...)
 - Moteur de recherche performant indexant l'intégralité des contenus publiés sur le site avec tri et filtrage parmi les résultats
 - Indexation multicritères de nombreux types de contenus permettant une recherche très affinée (taxonomie, filtres à facettes, tris, tags cliquables) tant en recherche générale que dans le cadre de différents modules de gestion de contenus
 - Structuration des données selon le standard Schema.org (principalement pour les ressources et étendu à un maximum de types de contenus)
 - Cartographies dynamiques localisant et donnant accès à des fiches de contenus
 - Création de formulaires variés + outil de création de formulaires en back office
 - Association de contenus croisés dans les pages (sélection, extractions thématiques, suggestion de contenus...)

- Back office intuitif et ergonomique offrant une gestion fine des droits d'administration et du workflow de validation des contenus
- Module de gestion des abonnements et envois de lettres d'informations
- Intégration d'une sélection de contenus fournis par l'ARB
- Optimisation SEO
- Respect des obligations réglementaires appliquées aux sites d'établissements publics (notamment RGAA et RGPD)
- Prestations annexes de maintenance / support, hébergement, noms de domaine et formation à l'outil d'administration
- Gestion de projet efficace sur un projet d'envergure incluant de nombreuses structures

L'objectif pour l'ARB est de s'entourer d'un véritable partenaire dans la réalisation de ce projet, qui soit force de proposition et de conseil dans les différentes étapes et choix techniques à opérer pour le site et en assure une parfaite réalisation.

Le prestataire devra à ce titre disposer d'une maîtrise totale des solutions utilisées pour le projet (CMS, langages et autres technologies) et de capacités de développement sur mesure permettant d'adapter des modules fonctionnels existants ou d'en créer spécifiquement de sorte à répondre précisément aux besoins de l'ARB. Il exposera à ce titre dans sa réponse ses compétences en la matière.

En termes de déplacements à prévoir, la réunion de lancement ainsi que la ou les session(s) de formation sont à prévoir en présentiel à Orléans, les autres réunions et points de suivi pouvant être dématérialisés. L'organisation retenue sera validée avec le titulaire du marché en fonction de ses propositions.

6) Calendrier prévisionnel de la consultation et du projet

- Date limite de réception des candidatures : **jeudi 3 décembre 2020 à 16h00**
- Date prévue d'envoi du cahier des charges du projet aux candidats sélectionnés : **mercredi 16 décembre 2020**
- Date limite de remise des offres : **vendredi 15 janvier 2021 à 16h00**
- Echanges avec les postulants autour des offres (en visio ou en présentiel) et négociation : **1^{ère} quinzaine de février 2021**
- Date de commencement des prestations : **8 mars 2021**
- Réception du site internet et mise en ligne : **septembre 2021**

Les dates indiquées sont prévisionnelles. En cas d'évolution de ces dates, un délai de prévenance suffisant sera assuré pour permettre aux candidats de s'organiser en conséquence.

II. Organisation de la consultation - Phase 1 : Appel à candidatures

1) Identification du candidat

Nom, prénom, qualité, dénomination sociale et adresse professionnelle du signataire :

M. / Mme

.....

.....

.....

Téléphone :

Courriel* :

Numéro de SIRET - Code APE :

** Adresse utilisée pour l'envoi des documents de la phase 2 de la consultation si le candidat est admis à présenter une offre.*

Après avoir pris connaissance de l'ensemble du présent document, **je souhaite faire acte de candidature** pour la consultation liée à la « Réalisation graphique, ergonomique et technique d'un Portail numérique de la biodiversité en Centre-Val de Loire », conformément aux conditions, clauses et prescriptions spécifiées dans le présent document.

A ce titre, je dépose mon dossier de candidature conformément aux conditions ci-après définies.

J'ai pris bonne note que le nombre de candidats admis à présenter une offre est limité à 3 à 5 candidats.

2) Conditions de participation

La candidature, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, doit indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle doit également indiquer les prestations dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui l'exécuteront à la place du titulaire, sauf lorsque le montant estimé est inférieur à 600 Euros T.T.C.

Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

Il est interdit aux candidats d'apparaître sur plusieurs dossiers de candidature en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

3) Contenu des candidatures

Chaque candidat produit un dossier de candidature complet, rédigé en langue française ou accompagné d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté, comprenant les pièces suivantes, datées et signées :

1/ Le présent document dûment complété, paraphé, daté et signé conformément aux indications mentionnées confirmant que le candidat en a intégralement pris connaissance.

2/ Les renseignements concernant la situation juridique et financière de l'entreprise :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;
- Déclaration sur l'honneur datée et signée attestant que le candidat :
 - o ne se trouve dans aucun des cas d'exclusions prévues aux articles L. 2141-1 à L. 2141-11 du code de la commande publique ;
 - o est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles en indiquant la part relative à des prestations similaires à l'objet du marché.

3/ Les renseignements liés aux capacités professionnelles et techniques de l'entreprise :

- Liste des principaux services ou références de prestations de nature ou d'envergure équivalentes réalisés au cours des trois dernières années en indiquant :
 - o le montant
 - o la date
 - o le destinataire public ou privé
 - o les principales fonctionnalités développées, notamment en lien avec les attentes exprimées pour le projet
 - o avec les éléments attendus pour le projet
 - o le lien de consultation (si consultable en ligne)
- Présentation de l'équipe (compétences, projets réalisés, certifications éventuelles et détail de l'expérience professionnelle du ou de la chef(fe) de projet) qui serait missionnée sur le projet
- Méthodologie type utilisée pour la gestion et le suivi de projets web
- Une note synthétique (de cinq pages maximum) présentant les atouts, points forts et savoir-faire du candidat pour ce type de projet pouvant préciser les outils, méthodes ou solutions techniques utilisés pour la réalisation des projets, l'optimisation SEO, le respect des référentiels applicables aux sites d'organismes publics...

L'ARB se réserve le droit de demander tout élément complémentaire permettant de juger des capacités du candidat.

Les candidats admis à présenter une offre pourront, si besoin, compléter les éléments "types" fournis dans le dossier de candidature pour les adapter plus précisément aux besoins du projet détaillés dans le cahier des charges.

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

N.B. : L'absence de références relatives à l'exécution de marchés de même nature ne peut justifier à elle seule l'élimination du candidat. Les entreprises de création récente peuvent justifier de leur capacité technique, financière et professionnelle par d'autres moyens que ceux énumérés ci-dessus.

4) Condition d'envoi des candidatures

Transmission par voie électronique

Les dossiers de candidature devront être transmis via la plateforme <https://webmarche.solaere.recia.fr/> au plus tard le jeudi 3 décembre 2020 à 16h00.

Renseignements complémentaires

Pour obtenir tout renseignement complémentaire qui leur serait nécessaire pour élaborer leur dossier de candidature, les candidats formulent obligatoirement leur demande via la plateforme <https://webmarche.solaere.recia.fr/>, au plus tard 6 jours ouvrés avant la date limite d'envoi des candidatures, soit le 25/11/2020.

Une réponse sera communiquée, accessible à l'ensemble des candidats, au plus tard 4 jours avant la date limite d'envoi des candidatures, soit le 27/11/2020.

5) Analyse des candidatures

Les candidats retenus, admis à poursuivre la procédure, seront ceux ayant obtenu le meilleur classement sur la base des critères pondérés de la manière suivante :

1- Capacités professionnelles pour la réalisation du projet : 40 %

dont :

- ✓ Constitution de l'équipe projet, nombre d'intervenants, compétences et certifications éventuelles
- ✓ Pertinence des atouts, points forts et savoir-faire présentés

2- Qualité des réalisations ou références présentées : 30 %

dont :

- ✓ Créativité, ergonomie de présentation et de navigation, qualité des interfaces (qualité de l'intégration / des finitions, lisibilité et esthétique globale, variété des styles...)

- ✓ Adéquation ou projection possible avec les besoins du projet (gestion de gros volumes d'information, indexation multicritères, accès croisés, hiérarchisation de l'information...)

3- Qualité de la méthodologie proposée : 30 %

L'analyse des candidatures donnera lieu à un classement des candidats.

Les 3 à 5 candidats les mieux classés seront retenus et se verront envoyer par courriel les documents de la phase 2 de la consultation.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que toute candidature incomplète, ne répondant pas aux exigences du présent règlement ou contraire à la législation en vigueur sera immédiatement écartée.

6) Cadre juridique

En cas de litige, le droit français est seul applicable. Tout litige concernant l'interprétation ou l'exécution du présent marché sera soumis au tribunal administratif d'Orléans.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT A PRESENTER SA CANDIDATURE

Fait en un seul original

Signature du candidat

A

Porter la mention manuscrite

Le

Lu et approuvé

ADMISSION A PRESENTER UNE OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

*Est acceptée la présente offre pour valoir
acte d'engagement*

**Signature du représentant du pouvoir
adjudicateur**

A

Le